

# DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'oeuvre

Maître d'ouvrage:

**GAREL Stéphane**

**Secourieux**

**15170 - NEUSSARGUES EN PINATELLE**

Localisation du/des projet(s):

**Secourieux "Les Chenaux"**

**15170 - NEUSSARGUES EN PINATELLE**

## Description du projet de construction

1- Construction d'un bâtiment à usage de stabulation pour bovins allaitants logés en aire paillée + caillebotis, stockage de fourrage, avec fosse à lisier sous caillebotis, équipé de panneaux photovoltaïques en toiture pour une surface d'emprise au sol de 1383 m<sup>2</sup>.

## Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-14

PC1a,b,c	PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE		PC5	PLAN DE FACADES	1:200
PC2	PLAN DE MASSE & TOITURES	1:500	PC6-7-8	DOCUMENT GRAPHIQUE	
PC3-4	COUPES T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE	1:500			



Architecte:

**Audrey ESCOT**

SICA Habitat Rural - Cantal  
26, rue du 139<sup>ème</sup> R.I - BP 239  
15002 AURILLAC Cedex  
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature:

**Aurillac, le 06/11/2024.**

Dessiné par:

**Nicolas MONTIMART**

N° Client: 2023	N° Document: PC01	N° de page: 1/6
--------------------	----------------------	--------------------

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.

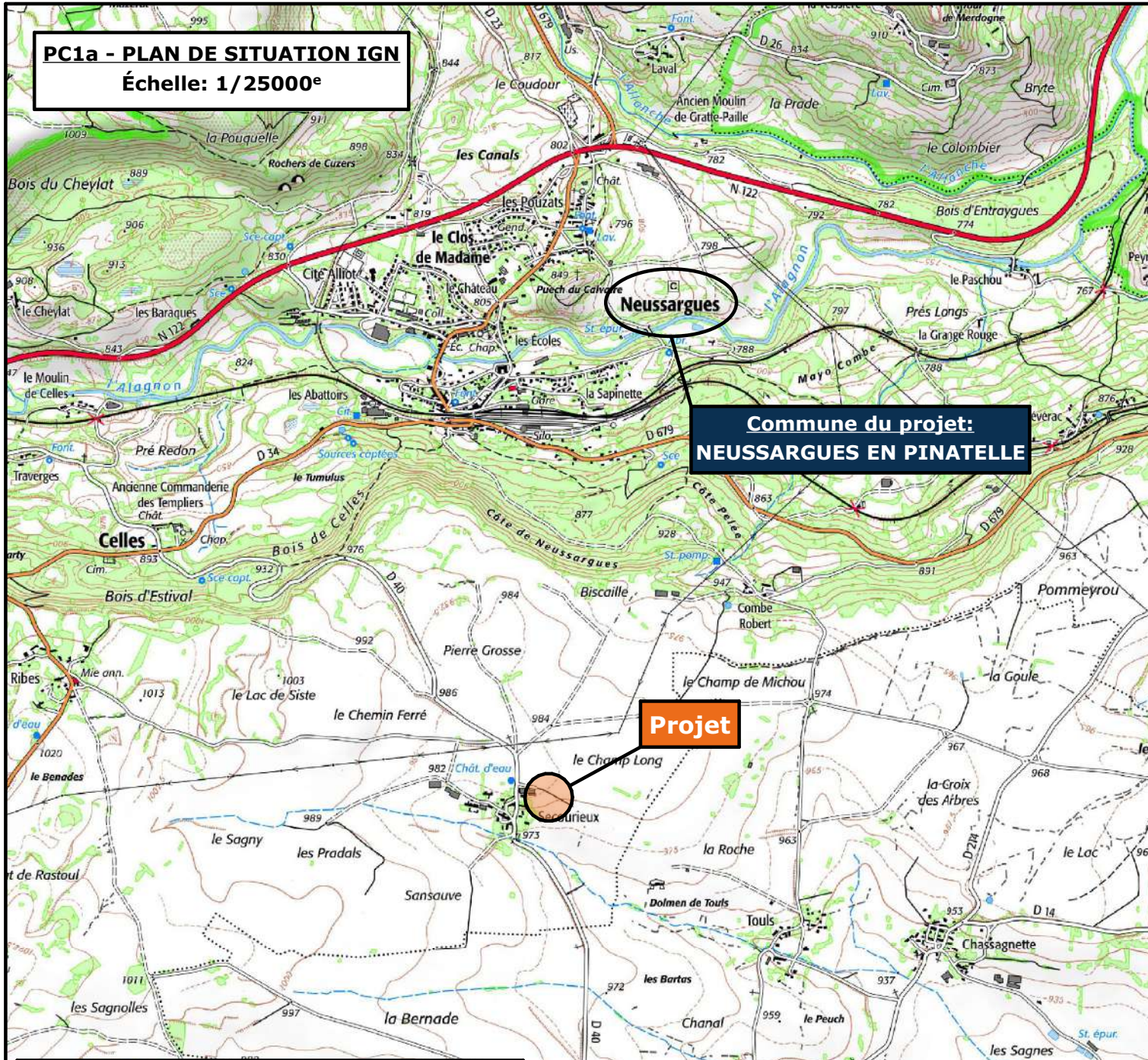
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	-
0	06/11/2024	N.M.	Dossier initial, première édition.
<b>Ind</b>	<b>Date</b>	<b>Par</b>	<b>Modifications</b>



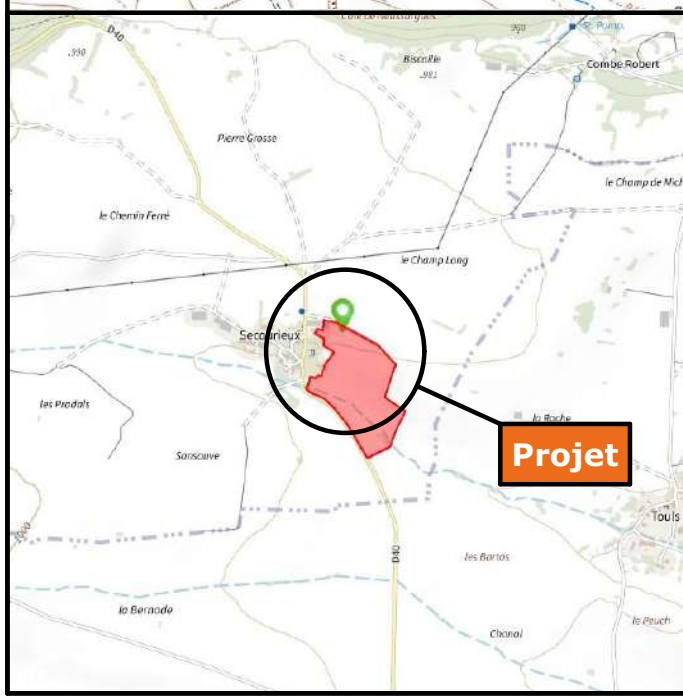
**PC1a - PLAN DE SITUATION IGN**  
Échelle: 1/25000<sup>e</sup>



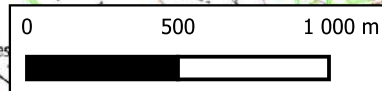
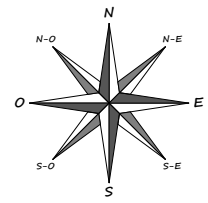
**Commune du projet:**  
**NEUSSARGUES EN PINATELLE**

**Projet**

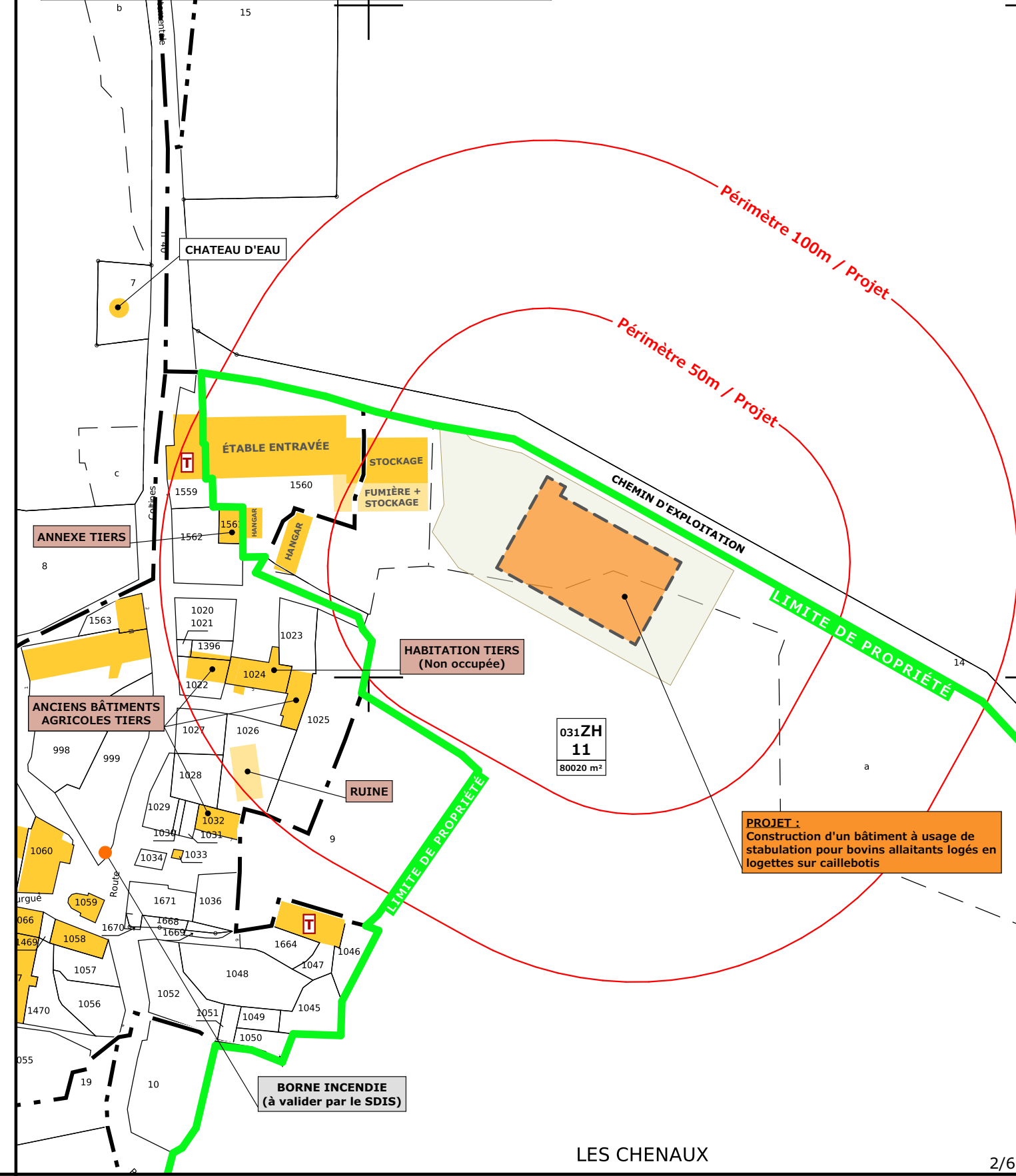
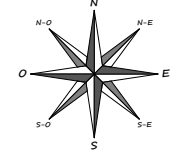
**PC1b - DOCUMENT D'URBANISME EN VIGUEUR:**  
**R.N.U. Règlement National d'Urbanisme**



**Projet**



**PC1c - PLAN CADASTRAL - Échelle: 1:1500<sup>e</sup>**  
Département du CANTAL  
Commune du projet: NEUSSARGUES EN PINATELLE  
Section 031 ZH Parcelle 11 (80020 m<sup>2</sup>)



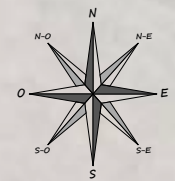
**PROJET:**  
Construction d'un bâtiment à usage de stabulation pour bovins allaitants logés en logettes sur caillebotis

LES CHENAUX

N° Client: 2023	Projet: Construction d'un bâtiment à usage de stabulation et de stockage de fourrage, avec fosse à lisier sous caillebotis, équipé de panneaux photovoltaïques		N° de déclaration Ordre des architectes: 088474PC000541277	Dessiné par: Nicolas MONTMART		
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>					
	Maître d'ouvrage: GAREL Stéphane - Secourieux "Les Chenaux" 15170 NEUSSARGUES EN PINATELLE			Site du projet:		
	<b>PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE</b>			PC1a,b,c	Éch: -	Aurillac, le 06/11/2024

Architecte: Audrey ESCOT





**PROJET :**  
Construction d'un bâtiment à usage de stabulation pour bovins allaitants logés en logettes sur caillebotis

031ZH  
11  
80020 m<sup>2</sup>

Commune du projet: **NEUSSARGUES EN PINATELLE (15170)**  
Lieu-dit du site: **Secourieux "Les Chenaux"**

Parcelle(s) concernée(s) par le projet:  
Section 031 ZH - Parcelle 11 (80020 m<sup>2</sup>)

Surface d'Emprise Au Sol Créée: **1383 m<sup>2</sup>**  
Surface de Plancher Créée: **1300 m<sup>2</sup>**

Localisation portes en projet

Raccordements ERDF + AEP depuis le bâti existant

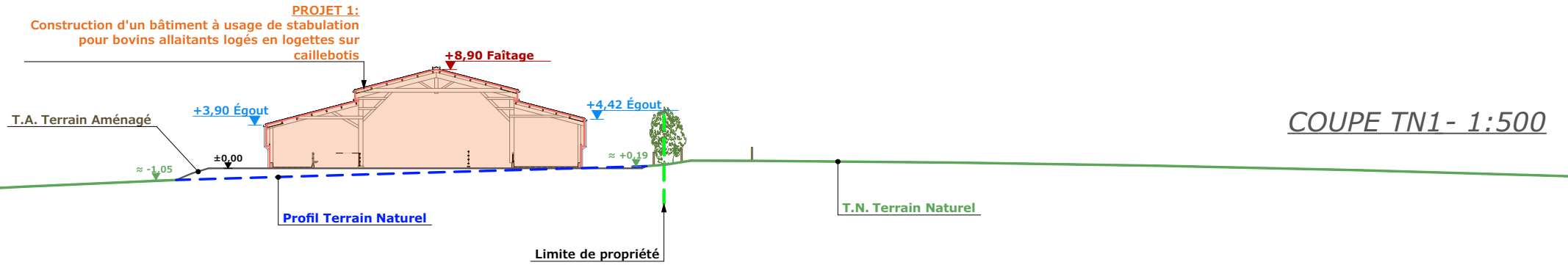
Alt. : **983 m**  
±0,00 Niveau Terrain Naturel  
±0,00 Niveau Terrain Aménagé

N° Client: 2023	Projet: Construction d'un bâtiment à usage de stabulation et de stockage de fourrage, avec fosse à lisier sous caillebotis, équipé de panneaux photovoltaïques		N° de déclaration Ordre des architectes: 088474PC000541277		Dessiné par: Nicolas MONTMART	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>		Maitre d'ouvrage: GAREL Stéphane - Secourieux "Les Chenaux" 15170 NEUSSARGUES EN PINATELLE			
	<b>PLAN DE MASSE &amp; TOITURES</b>		Site du projet: Aurillac, le 06/11/2024		Éch: 1:500	
					Architecte: Audrey ESCOT	

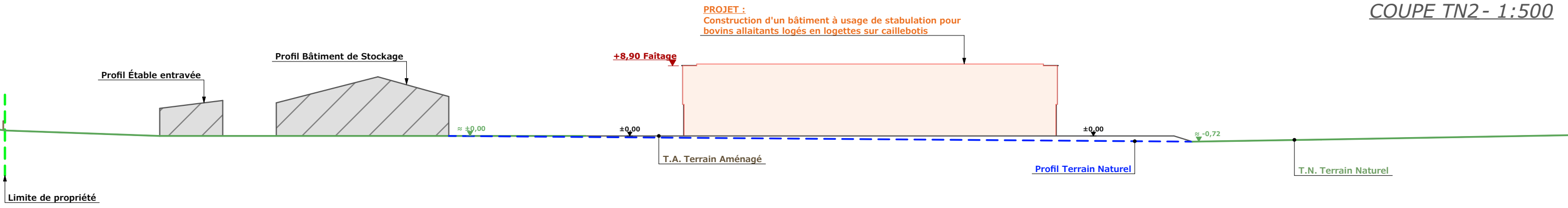


# PC3 - PLANS EN COUPE

## Échelle: 1/500<sup>e</sup>



COUPE TN1- 1:500



COUPE TN2- 1:500

# PC4 - Notice descriptive

### A) ETAT DES LIEUX

- **Adresse et référence(s) cadastrale(s) :** Le projet est situé à « Les Chenaux » à proximité du hameau de Secourieux, sur la commune de NEUSSARGUES EN PINATELLE.  
Parcelle(s) concernée(s) par le projet : 031 ZH 11, surface totale : 80 020 m<sup>2</sup>
- **Accès :** Un chemin d'exploitation au nord longe la parcelle et en permet l'accès.
- **Constructions dans un rayon 100m/50m :** Dans un rayon de 50m, il n'y a que des bâtiments agricoles appartenant au demandeur.
- **Point d'eau cadastré à 35m :** sans objet
- **Construction(s) existante(s) sur la propriété :** La propriété est déjà occupée par des bâtiments agricoles. Ces bâtiments sont en parpaing et tôle d'acier (beige ou marron) avec couverture en fibre de ciment.
- **Topographie :** Le terrain est en très légère pente (le point haut se situe sur le chemin et le terrain descend ensuite vers le centre de la parcelle).
- **Raccordement existant :** Les bâtiments existants sont déjà raccordés aux réseaux communaux.
- **Périmètre de protection d'un monument historique :** sans objet

### B) PROJET ET IMPLANTATION

- **Présentation du projet :** Le projet de M. GAREL consiste à construire un bâtiment agricole à usage de stabulation et de stockage fourrage. Le projet prévoit une fosse à lisier sous caillebotis ainsi que des panneaux photovoltaïques en toiture.
- **Implantation / Forme / Surface :** Le bâtiment sera de forme rectangulaire, implanté parallèlement au chemin et au plus près de celui-ci.
- **Déblais / Remblais :** très léger remblai.
- **Aménagement des abords :** Une cour sera aménagée entre le bâtiment existant et le bâtiment projeté. Un passage sera laissé libre de chaque côté, d'une largeur minimale, afin de limiter les espaces minéralisés. Un espace un peu plus large sera également installé en pignon sud est.
- **Accès :** L'accès existant sera adapté pour desservir la nouvelle cour.
- **Nécessité agricole :**
  - décharger l'étable entravée existante dans le but de limiter les problèmes sanitaires,
  - améliorer la mise à la repro avec une stabulation libre,
  - améliorer le bien-être des animaux
  - améliorer le confort de travail de l'éleveur,
  - réduire la période de vélage,
  - mise en place d'une filière de qualité (Label Rouge) dans le but de rechercher de la valeur ajoutée avec l'engraissement de génisses et de vaches de réforme.

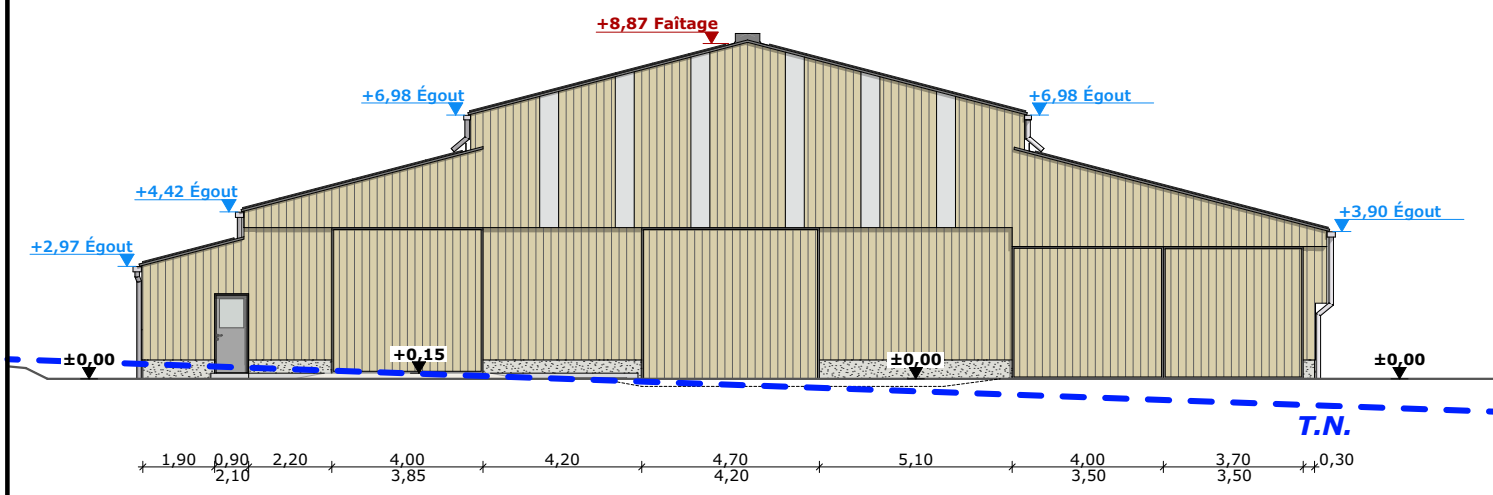
- **ICPE/RSD :** RSD
- **Effluents :** Les bovins seront logés sur une aire paillée. Le fumier compact provenant des parcs paillés sera stocké ou épandu au champ dans les conditions réglementaires. Les vaches allaitantes seront logées en aire paillée avec exercice caillebotis. Le lisier issu de l'aire d'exercice caillebotis sera stocké dans la fosse en projet. Le fumier compact provenant des parcs paillés sera curé durant l'hiver et déposé au champ sur la parcelle d'épandage dans les conditions réglementaires.
- **Réseaux / Traitement EP :** Ce nouveau bâtiment sera raccordé aux bâtiments existants et les eaux pluviales seront évacuées dans le milieu naturel.
- **Matériaux :** Les matériaux et teintes choisies sont :
  - Structure :** Charpente bois
  - Couverture :** Tôle d'acier RAL 7022 + Panneaux photovoltaïques. Panneaux + cadres de couleur noire.
  - Façades :** Soubassement béton brut, bardage bois, posé à la verticale, bouveté et bord à bord. Éléments de polycarbonate pour apporter éclairage naturel au bâtiment et animer les façades. aspect proche a du verre naturel. positionnés dans un sens vertical, à un rythme régulier et harmonieux.
  - Menuiseries :** Portes coulissantes : bois bouveté, pose à la verticale. Portes et fenêtres du local technique : PVC gris moyen
- **Végétation :** La haie d'arbustes existante sera conservée.

### - CONCLUSION

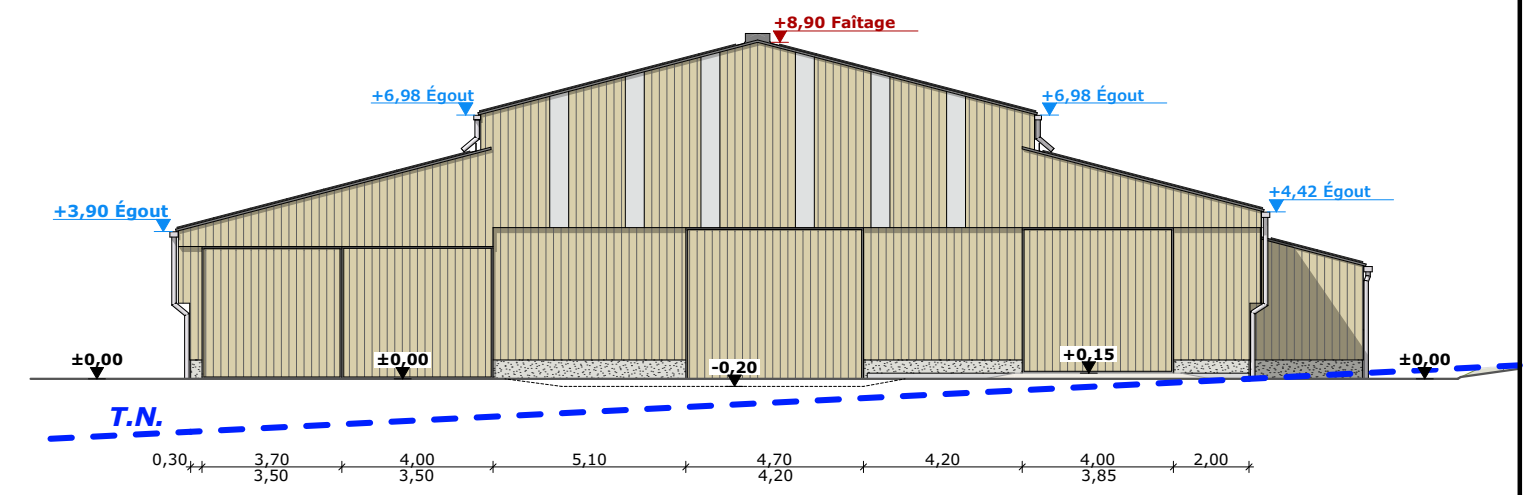
Le projet, tant dans sa volumétrie que dans le choix des matériaux et des couleurs a été étudié afin de s'intégrer au mieux à son environnement. Quant à son implantation, elle a été réfléchiée pour limiter son impact visuel.

N° Client: 2023	Projet: Construction d'un bâtiment à usage de stabulation et de stockage de fourrage, avec fosse à lisier sous caillebotis, équipé de panneaux photovoltaïques		N° de déclaration Ordre des architectes: 088474PC000541277		Dessiné par: Nicolas MONTMART
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>			Maitre d'ouvrage: GAREL Stéphane - Secourieux "Les Chenaux" 15170 NEUSSARGUES EN PINATELLE	
	<b>COUPES T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE</b>			Site du projet:	
	Aurillac, le 06/11/2024		PC3-4		Éch: -



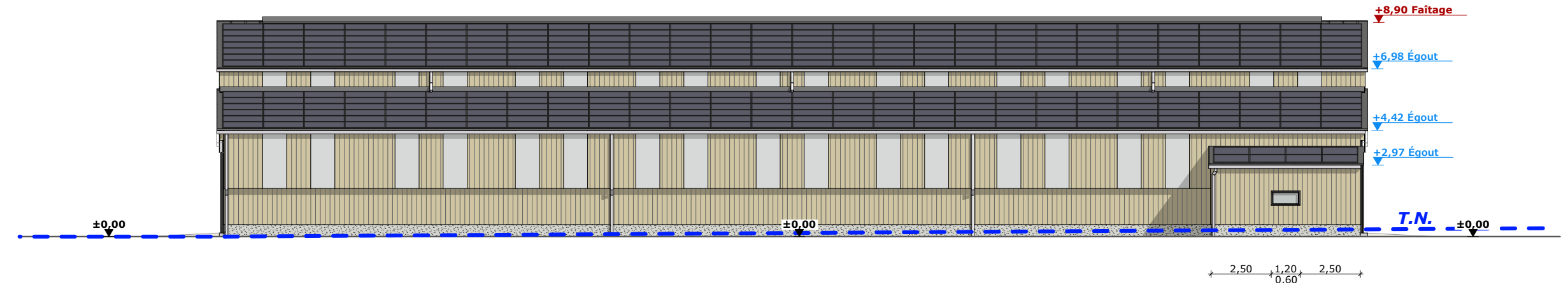


FACADE NORD-OUEST - 1:200

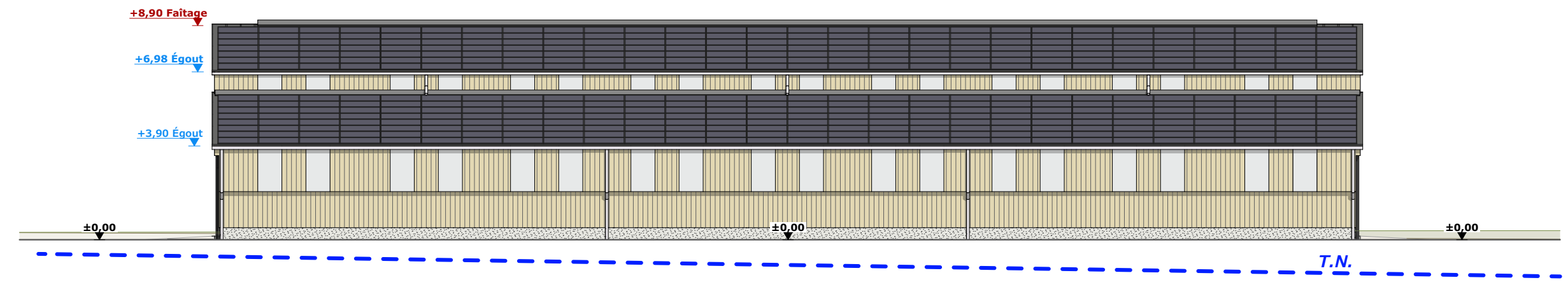


FACADE NORD-EST - 1:200


FACADE SUD-EST - 1:200



FACADE SUD-OUEST - 1:200



<b>Maçonnerie :</b>	Longrines/Murs béton (aspect brut de décoffrage)
<b>Charpente :</b>	Bois
<b>Couverture :</b>	Tôle acier isolée 40mm teinte "graphite" RAL 7022 + panneaux photovoltaïques
<b>Bardage :</b>	Bardage bois bouveté & bord à bord + polycarbonate translucide
<b>Portes coulissantes :</b>	Ossature métallique + habillage bardage bois bouveté
<b>Huisseries :</b>	PVC teinte "gris moyen"

N° Client: 2023	Projet: Construction d'un bâtiment à usage de stabulation et de stockage de fourrage, avec fosse à lisier sous caillebotis, équipé de panneaux photovoltaïques		N° de déclaration Ordre des architectes: 088474PC000541277		Dessiné par: Nicolas MONTMART	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>			Maitre d'ouvrage: GAREL Stéphane - Secourieux "Les Chenaux" 15170 NEUSSARGUES EN PINATELLE		
	<b>PLAN DE FACADES</b>			PC5	Éch: 1:200	Architecte: Audrey ESCOT
				Aurillac, le 06/11/2024		



PC7 - Vue 2



PC8 - Vue 3



PC7 - Vue 4



PC7 - Vue 5



PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion



**Projet:** Construction d'un bâtiment à usage de stabulation et de stockage de fourrage, avec fosse à lisier sous caillebotis, équipé de panneaux photovoltaïques

**DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

**Maitre d'ouvrage:** GAREL Stéphane - Secourieux "Les Chenaux" 15170 NEUSSARGUES EN PINATELLE

**N° de déclaration Ordre des architectes:** 088474PC000541277

**Dessiné par:** Nicolas MONTMART

**DOCUMENT GRAPHIQUE**

**PC6-7-8** Éch: -

Aurillac, le 06/11/2024

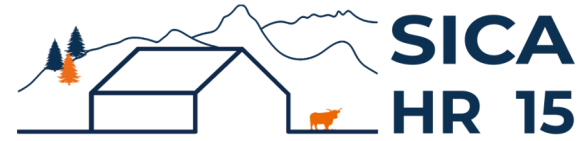
**Architecte:** Audrey ESCOT

**SICA HR 15**  
Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

N° Client: 2023



# DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'oeuvre

Maître d'ouvrage:

**GAREL Stéphane**

**Secourieux**

**15170 - NEUSSARGUES EN PINATELLE**

Localisation du/des projet(s):

**Secourieux "Les Chenaux"**

**15170 - NEUSSARGUES EN PINATELLE**

## Description du projet de construction

1- Construction d'un bâtiment à usage de stabulation pour bovins allaitants logés en aire paillée + caillebotis, stockage de fourrage, avec fosse à lisier sous caillebotis, équipé de panneaux photovoltaïques en toiture pour une surface d'emprise au sol de 1383 m<sup>2</sup>.

## Constitution du dossier

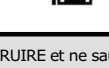
DET1	VUE AU SOL	1:150
DET2	COUPE DE PRINCIPE A	1:100
DET3	PERSPECTIVES 3D	



Conseiller Bâtiment:

**Jérôme DELARBRE**

Chambre d'agriculture du Cantal  
26, rue du 139<sup>ème</sup> R.I - BP 239  
15002 AURILLAC Cedex  
Téléphone : 04 71 45 55 00



**Aurillac, le 06/11/2024.**

Dessiné par:

**Nicolas MONTIMART**

N° Client:  
2023

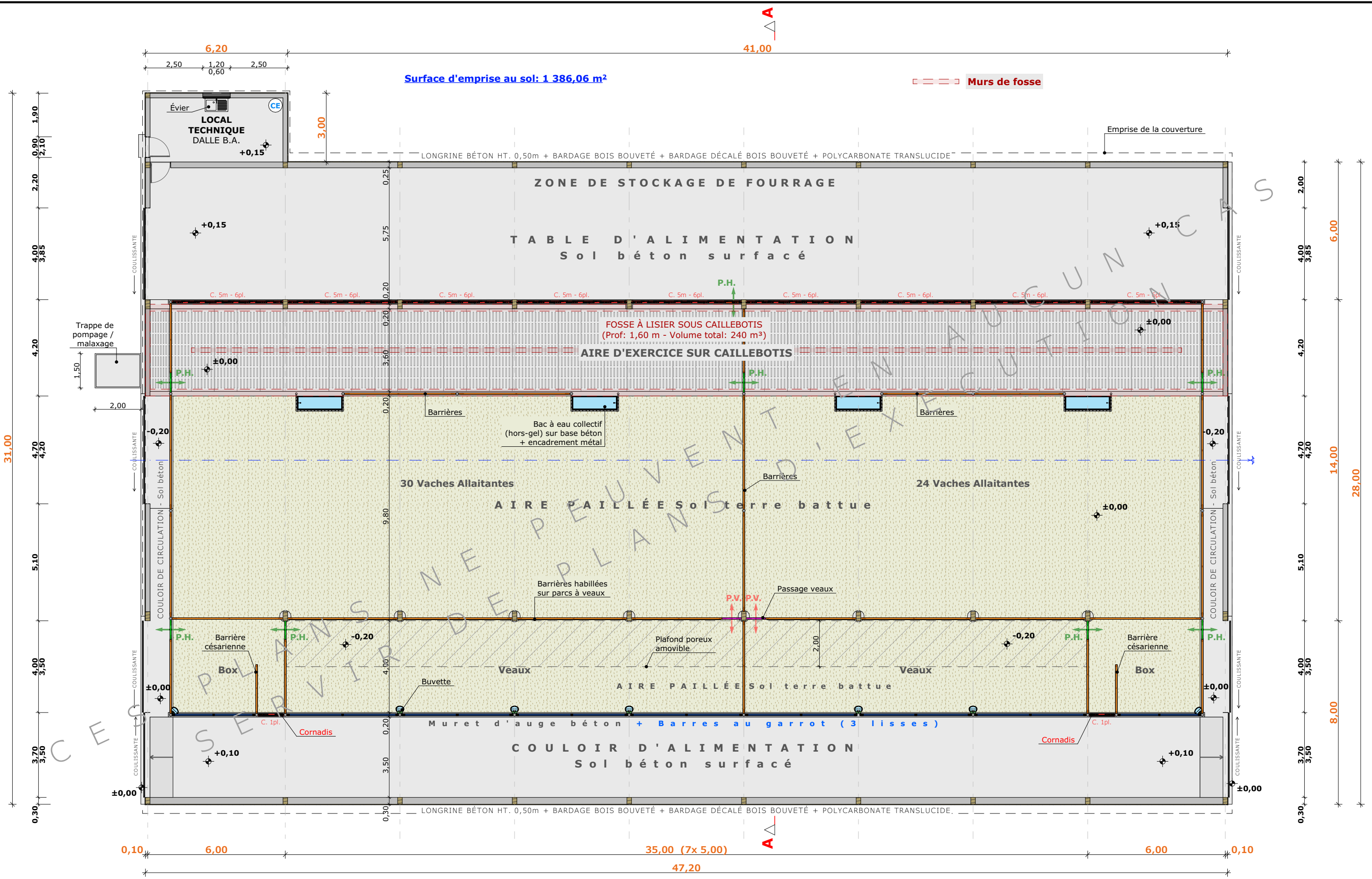
N° Document:  
TECH01

N° de page:  
1/4

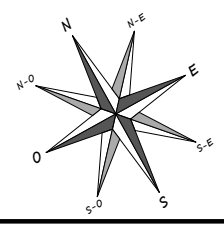
Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.  
Ils ne sont pas nécessaires pour l'instruction du permis de construire.  
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	-
0	06/11/2024	N.M.	Dossier initial, première édition.
<b>Ind</b>	<b>Date</b>	<b>Par</b>	<b>Modifications</b>



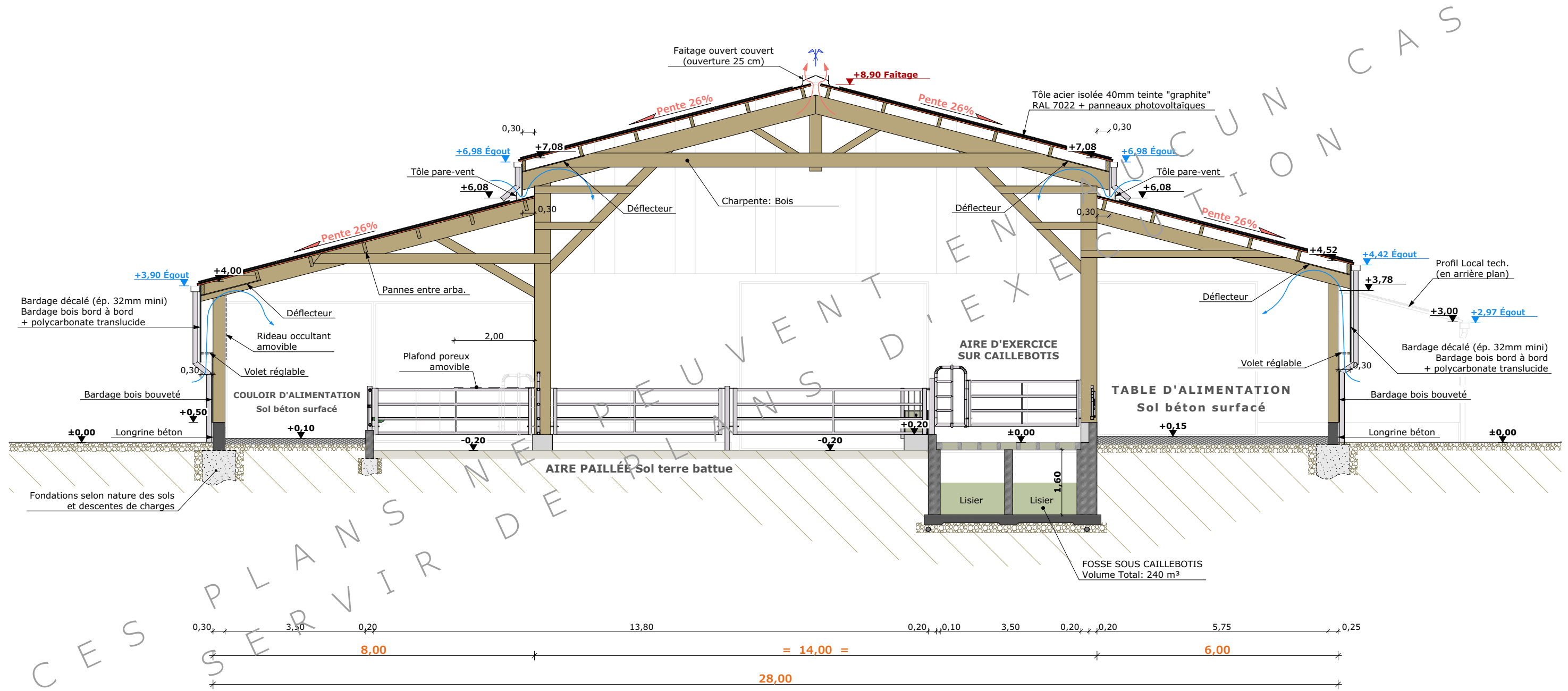
±0,00 Niveau Terrain Naturel  
 ±0,00 Niveau Terrain Aménagé



N° Client: 2023	Projet: Construction d'un bâtiment à usage de stabulation et de stockage de fourrage, avec fosse à lisier sous caillebotis, équipé de panneaux photovoltaïques		Dessiné par:	
	<b>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</b>		Nicolas MONTMART	
	Maître d'ouvrage: GAREL Stéphane - Secourieux "Les Chenaux" 15170 NEUSSARGUES EN PINATELLE		Conseiller Bâtiment:	
	Site du projet:		Jérôme DELARBRE	
<b>VUE AU SOL</b>			DET1	Éch: 1:150 <sup>e</sup>
			Aurillac, le 06/11/2024	



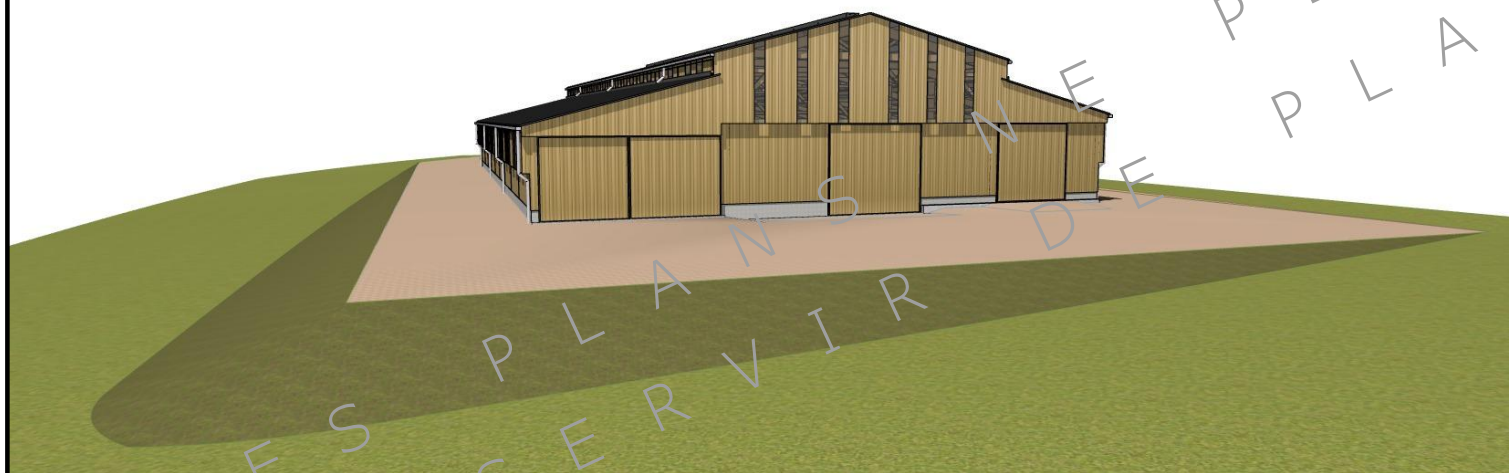
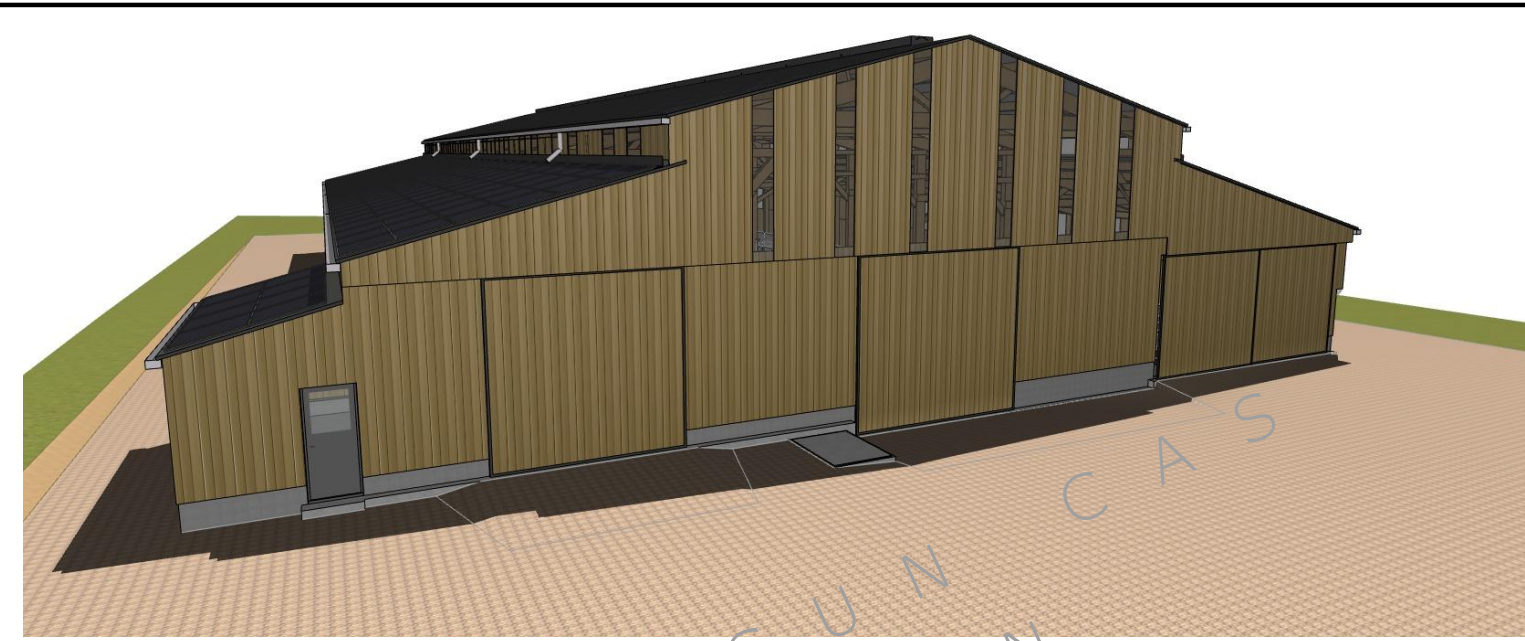





N° Client: 2023	Projet: Construction d'un bâtiment à usage de stabulation et de stockage de fourrage, avec fosse à lisier sous caillebotis, équipé de panneaux photovoltaïques		Dessiné par:	
	<b>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</b>		Nicolas MONTMART	
	Maître d'ouvrage: GAREL Stéphane - Secourieux "Les Chenaux" 15170 NEUSSARGUES EN PINATELLE		Conseiller Bâtiment:	
	Site du projet:		Jérôme DELARBRE	
<b>COUPE DE PRINCIPE A</b>			DET2	Éch: 1:100 <sup>e</sup>
			Aurillac, le 06/11/2024	







4/4

N° Client: 2023	Projet: Construction d'un bâtiment à usage de stabulation et de stockage de fourrage, avec fosse à lisier sous caillebotis, équipé de panneaux photovoltaïques		Dessiné par:	
	<b>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</b>		Nicolas MONTIMART	
	Maître d'ouvrage: GAREL Stéphane - Secourieux "Les Chenaux" 15170 NEUSSARGUES EN PINATELLE		Conseiller Bâtiment:	
	Site du projet:		Jérôme DELARBRE	
<b>PERSPECTIVES 3D</b>			DET3 Éch: e	
			Aurillac, le 06/11/2024	